De: romanie.demeyer@gmail.com

À: marc.gayman@gmail.com

CC: jérôme.dument@atlantis.com

Envoyé le: 25/03/2022 15:06

Objet : Rappel des règles de bienséances

## Monsieur,

En date du 11 février 2022, j'ai constaté que vous adoptiez un mauvais comportement vis-à-vis d'un de vos collègues. Le règlement de l'entreprise est strict en ce qui concerne le comportement à adopter envers vos collègues dans l'enceinte des locaux.

En effet, malgré notre précédente entrevue à ce sujet, je vous ai vu vous emporter auprès d'un de vos collègues et utiliser un langage inapproprié envers lui. Nous avions déjà dû déplorer des faits similaires, mais vous n'avez pas tenu compte de mes observations verbales.

Ces faits perturbent le bon fonctionnement de l'entreprise et la qualité des relations dans l'équipe de travail en est détériorée. De plus ils vont à l'encontre de vos obligations professionnelles et contractuelles.

Ne constatant aucun changement dans votre attitude, je me vois dans l'obligation, par ce mail, de vous adresser un second avertissement et t'en référer à votre supérieur direct.

En conséquence, une réunion sera organisée, le mercredi 6 avril 2022 à 14h00 à mon bureau avec vous et votre collègue afin que vous puissiez lui présenter vos excuses.

J'espère que cette démarche engendrera des changements dans votre comportement. Vous devez impérativement contrôler votre langage dans le respect de vos interlocuteurs.

Cordialement,

De Meyer Romanie

Chef de Projet Web

romanie.demeyer@gmail.com

**ATLANTIS**